



Vérifions ce que nous plantons !



“Ne vous laissez pas séduire,
les plantes exotiques peuvent
être très envahissantes”

PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

De quoi s'agit-il ?

Il s'agit d'espèces qui n'existaient pas à l'état naturel sur notre territoire et qui ont été introduites volontairement ou involontairement par l'homme.

Elles se caractérisent par :

- une croissance rapide pouvant concurrencer ou empêcher le développement des plantes locales ;
- une capacité d'adaptation dans tous les types de milieux ;
- une résistance aux différentes conditions météorologiques ;
- un système de reproduction et de dissémination rapide et efficace.

On estime qu'environ 1 espèce introduite sur 1 000 présentera des caractéristiques invasives.

Une plante exotique devient envahissante et impactante lorsqu'elle franchit les étapes suivantes :



Introduction fortuite ou volontaire par l'Homme sur un nouveau territoire



Adaptation au climat du lieu d'introduction



Intégration à l'écosystème local et **développement** pérenne



Propagation impactant la biodiversité locale et engendrant des impacts économiques et sanitaires

PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Leurs impacts

Les plantes exotiques envahissantes, **3 types d'impacts :**



Impacts écologiques

- Disparition progressive de plantes locales
- Perturbation du fonctionnement et appauvrissement des habitats naturels



Impacts économiques

- Diminution des services rendus par la nature (rendements agricoles, apicoles, forestiers...)
- Coûts de gestion très importants (arrachage, criblage...)



Impacts sanitaires

- Allergies, problèmes respiratoires, brûlures cutanées...

Et sur l'île de  combien y en a-t-il ?

25 espèces ont été inventoriées lors de l'inventaire de 2015. Sur l'ensemble de ces espèces, 6 posent particulièrement problème du fait de leur dynamique d'invasion importante et de leurs impacts sur les milieux naturels.

Ces 6 espèces sont :

- Le baccharis
- La griffe de sorcière
- Le yucca
- L'herbe de la pampa
- L'ailante glanduleux
- Le raisin d'Amérique

LES ZONES COLONISÉES

PAR LES 6 ESPÈCES

LES PLUS PROBLÉMATIQUES

BACCHARIS



Etats-Unis

- Arbuste d'environ 3 m
Feuillage vert pâle à grisâtre
- Août à octobre
- Milieu colonisé :
marais du nord de l'île
- Impacts :



GRIFFE DE SORCIÈRE



Afrique du Sud

- Plante grasse rampante
Couleur vert sombre
- Mai à octobre
- Milieu colonisé :
dunes et milieux sableux
- Impacts :



HERBE DE LA PAMPA



Argentine

- Herbe vivace pouvant atteindre 3 m
Feuilles coupantes
- Août à octobre
- Milieu colonisé :
milieux ouverts
- Impacts :



AILANTE GLANDULEUX



Chine

- Arbre à feuilles caduques
Odeur désagréable
- Juillet à septembre
- Milieu colonisé :
milieux ouverts
- Impacts :



RAISIN D'AMÉRIQUE



Etats-Unis

- Herbacée pouvant atteindre 3 m, fleurs blanches et fruits noirs
- Juillet à septembre
- Milieu colonisé :
milieux ouverts
- Impacts :



YUCCA



Etats-Unis

- Feuilles persistantes dures,
piquantes et coupantes
- Juin à octobre
- Milieu colonisé :
dunes et milieux sableux
- Impacts :



- Zone de marais
- Espaces boisés
- Dunes littorales
- Zones urbaines

○ Lieu de concentration des plantes invasives que l'on trouve également de manière plus isolée sur l'ensemble de l'île

LIMITONS LEUR PROPAGATION



Les Écogardes mènent chaque année des actions afin de lutter contre la propagation des plantes invasives sur les espaces naturels du territoire.

Quelques conseils pour nous aider à préserver notre patrimoine naturel et la qualité paysagère de l'île de Ré :



Ne déposez pas en milieux naturels vos résidus de taille et de jardinage.



Ne tentez pas d'éliminer une espèce invasive sans avoir pris conseil auprès des écogardes (le remède est parfois pire que le mal).



Ne les plantez pas ! Préférez leur des plantes locales alternatives pour les jardins.

PRIVILÉGIATIONS

Les plantes alternatives

VOUS AUSSI, VOUS POUVEZ AGIR !

Pour réduire l'impact des plantes exotiques envahissantes, il existe des solutions en choisissant notamment des plantes dites « alternatives », bénéfiques à la biodiversité :



Mellifères



Esthétiques



Locales

LILAS COMMUN



- Arbuste à feuilles caduques opposées
- Floraison d'avril à mai
- Fleurs de couleurs variées
- Sol calcaire



CISTE À FEUILLES DE SAUGE

- Arbrisseau persistant
- Floraison blanche de la fin de l'hiver jusqu'à l'été
- Sol sableux

PRIVILÉGIATIONS

Les plantes alternatives

SAUGE ARBUSTIVE



- Arbrisseau persistant
- Floraison de mars à novembre
- Fleurs de couleurs variées
- Tous types de sol



ARBOUSIER

- Arbuste persistant
- Floraison de mars à novembre
- Fleurs de couleur blanchâtre
- Fruits comestibles
- Sol sableux

CEANOthe



- Arbuste persistant
- Floraison de juin à septembre
- Fleurs de couleurs bleutées
- Sol sableux



PHOTINIA

- Arbuste persistant
- Floraison d'avril à juin
- Fleurs de couleur blanchâtre
- Terre de jardin

& INFORMATIONS RENSEIGNEMENTS

Pour plus d'informations sur les espèces exotiques envahissantes vous pouvez également consulter :



- www.ecologique-solidaire.gouv.fr
- www.orenva.org
- www.fcbn.fr/action



Les Écogardes de la
Communauté de Communes
sont à votre disposition pour tous
renseignements :

Tél · 05 46 09 68 65

E-mail · ecogardes@cc-iledere.fr

Sources cartographiques : Données SIG Marais de l'Île de Ré - Programme Interreg

SAL / Service Mer et Littoral - Communauté de Communes - 2018

Base de données Forêts - IFN - 2003 / POS Communaux 2018

Direction de l'Environnement - Communauté de Communes - TBM 2017

Crédits photographiques : Communauté de Communes de l'Île de Ré, Shutterstock

Communauté de Communes de l'Île de Ré

3, rue du Père Ignace - CS 28001

17410 Saint-Martin-de-Ré

05 46 09 00 97

accueil@cc-iledere.fr

www.cdiledere.fr

